

LE MOT DU MAIRE...

Il arrive au maire de par sa fonction d'être exposé à des attaques qui peuvent être virulentes et qui dépassent les domaines de la gestion d'une collectivité.

C'est ainsi que l'association « Bien Vivre à Sigoyer », lors de l'enquête publique sur la révision du P.O.S. a présenté au commissaire enquêteur, un document signé par la présidente de l'association. Ce document loin de reposer sur des faits avérés, est un tissu de sous-entendus, d'inexactitudes et de contre vérités, visiblement nourri de vindicte personnelle allant jusqu'à la diffamation.

Plus que quiconque, je souhaite bien vivre à Sigoyer, mais on ne construit rien de solide sans souci de justice et de vérité.

Avec cette nouvelle année, ce siècle qui s'ouvre est déjà celui de nos enfants et de nos petits enfants ; alors, que l'année 2002, année de l'euro et de l'Europe, soit aussi celle de la solidarité.

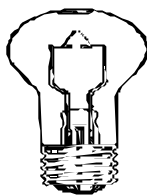
Là où nous vivons, utilisons nos intelligences, nos volontés, notre ténacité pour construire patiemment un monde plus juste et plus tolérant.

Alain Bonnardel

AU FIL DES REUNIONS...

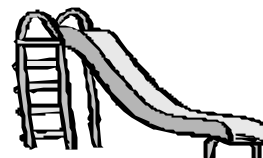
Réunion du 28 août :

Construction de caveaux : la commune ne disposant pas de caveaux dépositaires, le maire propose la réalisation d'un caveau d'attente au moins, à prévoir sur l'exercice 2002, principe adopté à l'unanimité.



Quartier des Parots, réalisation d'un abribus et éclairage public : à la demande des habitants du quartier, un abribus sera installé au point de ramassage scolaire. Suivant devis, le coût estimatif est de 2 300 euros. Le travail sera réalisé par les employés communaux.

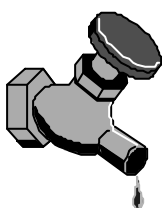
Garderie périscolaire : l'enquête réalisée auprès des parents d'élèves fait apparaître qu'une dizaine de familles serait intéressée par une garderie. Le conseil se prononce à l'unanimité pour sa mise en place. Elle fonctionnera le matin de 7h 30 à 8h 30 et le soir de 16h 30 à 18h 30. La garde serait assurée par les aide-maternelles, les modalités de sa mise en place seront définies en travail de commission.



Travaux de l'école : les travaux prévus sont terminés (menuiseries extérieures, porte de communication et les pare-soleil sont commandés), les travaux de chauffage, carrelage et menuiserie sont remis à l'année 2002.



Réunion du 5 Novembre :



Etude-diagnostic d'eau potable : étude également déléguée à la CCTB confiée au BCET. Elle s'étalera sur un an, ses conclusions mettront en évidence l'état du réseau et les solutions à apporter.

Schéma directeur d'assainissement : le Maire rappelle que l'étude a été confiée à la société CERET sous maîtrise d'œuvre de la CCTB. Actuellement des sondages hydrogéologiques sont effectués sur la commune.

Les conséquences de la loi sur les 35 heures : la réduction du temps de travail à 35 heures fait l'objet d'un protocole d'accord entre la commune et son personnel, une réduction du temps de travail s'avérant difficile pour les salariés à temps non complet, ceux-ci bénéficieront d'une augmentation de leur quotité horaire qui se répercutera sur la masse salariale. La mise en place de la garderie périscolaire a également un coût. Un premier estimatif de ce surcoût salarial aurait pour conséquence une hausse de 10 % des contributions directes si aucune aide de l'Etat ne vient compenser !



Réunion du 5 Novembre (suite):

Presbytère : Le projet de réhabilitation prévoit la création de salles conviviales au rez-de-chaussée et de 3 logements à l'étage et dans les combles. Des demandes de financement seront déposées pour ce projet estimé à 305 000 euros.



Maison « Ligozat » : un projet de réhabilitation pour un logement estimé à 110 000 euros sera déposé pour des demandes de financement.

Ecole : une 3^{ème} tranche de travaux (chaufferie, préau, éclairage...) est prévue pour 2002, ce projet évalué à 20 425 euros sera également déposé pour des aides au financement.

Tarification 2002 :

La conversion en euros ne doit pas être l'objet d'augmentations déguisées, le conseil municipal a cependant procédé à des arrondis pour faciliter la tenue des caisses, la moitié de ceux-ci se sont donc fait dans un sens favorable aux usagers.

Voir les nouveaux tarifs dans le tableau donné en page suivante.

POS : l'enquête publique se déroulera du 12 novembre au 13 décembre, le commissaire enquêteur sera présent les 12, 26 novembre et 10 décembre de 14 heures à 16 heures en Mairie. Les documents peuvent être consultés durant cette période aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Tri sélectif : il relève des compétences de la CCTB, il sera opérationnel courant 2002, une campagne de sensibilisation précèdera sa mise en place (voir article en page 8).



Questions diverses :

- L'abribus des Parots sera bientôt opérationnel ainsi que les jeux d'enfants sur la zone des Murets.

- Une salle du presbytère sera mise à la disposition des jeunes de la commune, ceux-ci devront adhérer au Foyer d'Animation, un règlement d'occupation de la salle sera en outre élaboré.



Ralentissons....

Nos routes sont étroites, il y a de nombreux enfants et des promeneurs.

C'est un acte citoyen et responsable de réduire sa vitesse notamment en traversant le village et à proximité des zones urbanisées.

Alors comptons sur nous tous pour garantir la sécurité de nos enfants et de nos concitoyens.

tir



L'équipe municipale.

TARIFS 2002 DES DIFFERENTS SERVICES DE LA COMMUNE...

| | Anciens tarifs 2001 en francs | Nouveaux tarifs 2002 en euros |
|-------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <i>Station des Guérins</i> | | |
| ? Forfait demi-journée | 30,00 F | 5 € |
| ? Forfait journée | 50,00 F | 8 € |
| ? Forfait saison enfants Sigoyer | 150,00 F | 22 € |
| ? Forfait saison adultes Sigoyer | 250,00 F | 35 € |
| ? Forfait semaine | 250,00 F | 35 € |
| <i>Concessions cimetière</i> | | |
| ? Concession une place | 5 000,00 F | 766,22 € |
| ? Concession deux places | 10 000,00 F | 1524,45 € |
| <i>Cantine et garderie</i> | | |
| ? Ticket cantine | 25,00 F | 4 € |
| ? Ticket garderie matin | - | 2 € |
| ? Ticket garderie soir | - | 4 € |
| ? Forfait trimestre 1 enfant | - | 90 € |
| ? Forfait trimestre 2 enfants | - | 150 € |
| ? Forfait trimestre 3 enfants | - | 200 € |
| <i>Eau et assainissement</i> | | |
| ? M ³ eau | 2,70 F | 0,50 € |
| ? Abonnement | 220,00 F | 35 € |
| ? M ³ assainissement | 1,50 F | 0,23 € |
| ? Taxe de branchement | 5 000,00 F | 766,22 € |

Remarques :

- ? pour faciliter la tenue de la caisse des remontées mécaniques, les tarifs 2002 ont été arrondis (pour 3 d'entre eux en faveur de l'utilisateur).
- ? L'augmentation du M³ d'eau est due uniquement à la répercussion de la redevance pollution (9 centimes d'Euro), cette redevance s'appliquant aux communes de plus de 500 habitants, seuil que nous dépassons depuis le dernier recensement.

HISTOIRES D'EAU...

D'importants chantiers vont s'ouvrir dans les années à venir en matière d'eau et d'assainissement : amélioration du réseau d'eau, mise en place d'un réseau d'assainissement, mise en conformité des périmètres de protection des captages des sources... La commune, avec l'aide technique de la CCTB, réalise actuellement les études préalables. Voici présenté succinctement le contenu de ces 3 études :

Périmètres de protection des captages de sources

Etude confiée au bureau EDACERE d'Annecy sous maîtrise d'ouvrage de la C.C.T.B.

La commune est alimentée par 6 sources :

- A l'Est de Baudon : la Mère de l'Aygues, la source de Céüzette, la source de Prablandier.
- A l'Ouest de Baudon : les sources Bonnardel et Nicollet.

Dans un premier temps l'étude ne prendra en compte que les 4 sources situées à l'Est de Baudon, elle comprend 2 phases :

1. Réalisation d'un dossier administratif : étude de terrain faite par un hydrogéologue, prise en compte des problèmes fonciers, délimitation des captages et des zones à protéger, déclaration d'utilité publique...
2. Réalisation d'un dossier travaux : débouchant sur la réalisation des périmètres de protection.

Schéma directeur d'assainissement

Cette opération est conduite sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la C.C.T.B.

L'étude confiée à la S.E.R.E.T. de Ribiers, consiste à définir les solutions d'assainissement à mettre en œuvre, à étudier les coûts ainsi que l'impact sur le prix de l'eau.

Les étapes :

- ? Étude des installations existantes : réseau pluvial et eaux usées,
- ? Analyse des sols par sondage pour connaître l'aptitude à l'assainissement individuel,
- ? Propositions pour construire une ou plusieurs stations d'épuration.

Les choix seront faits en concertation avec la population des zones concernées.

Une première réunion (5 décembre 2001) avec la S.E.R.E.T. et la société TETYS qui a effectué les sondages, laisse entrevoir les lignes directrices du projet :

? ***Assainissement collectif*** :

- Aux Parots ↗ station à créer
- Au chef-lieu (y compris les quartiers des Courtès, des Vincents, Picenton, Prachard, les Auriols avec possibilité d'extension sur les Coqs et Surville) ↗ station à créer
- Les Rois, le Villard ↗ station à créer
- Les Guérins ↗ station existante

? ***Assainissement individuel*** : maintenu sur les autres quartiers de la commune (Dessous le Serre, Au Delà le Pont, Les Bonnets, les Roses...)

Étude-diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable

Cette opération est conduite sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la C.C.T.B.

L'étude confiée au bureau d'études B.C.E.T. située à Pelleautier, consiste à prendre en compte l'ensemble des composantes du réseau de distribution d'eau potable, elle développe les aspects suivants :

? Mise à jour des plans – Carnet de vannage – Pose de compteurs de distribution pour vérifier et contrôler les fuites – Propositions pour les investissements futurs (réservoirs, réfection des réseaux, mise aux normes incendies, éventuellement station de traitement)...

Les techniciens chargés de l'étude seront dans un premier temps accompagnés par l'employé communal afin de prendre connaissance du réseau.

Il est utile de rappeler que cette étude est demandée par l'Agence de l'Eau préalablement à toute demande de subvention.



LA MOUCHE EPINGLEE...

Elle court, elle court la rumeur...

Un projet de ferme équestre sur Sigoyer génère des interrogations et des inquiétudes, voire des protestations.

Aussi, certains de nos concitoyens ont-ils adressé une pétition dans différents services administratifs. Copie a été adressée à la Mairie ainsi que dans les boîtes aux lettres des habitants de Sigoyer.

Alors qu'il n'y était nullement obligé, le porteur du projet a bien voulu, devant le conseil municipal réuni le 5 novembre et la commission d'urbanisme du 19 novembre le présenter et l'expliquer en répondant aux questions des élus avec des documents à l'appui, exposant les développements de cette activité.

Il appartient à l'équipe municipale de fournir aux citoyens de la commune des éléments objectifs et concrets leur permettant de porter un regard exact sur cet avant projet sommaire :

Il s'agit d'une initiative locale et privée, basée sur la pluriactivité, avenir de notre monde rural : une composante agricole (élevage équin), touristique (gîte équestre, tourisme vert) et aussi pédagogique (apprentissage de l'anglais) mais en aucun cas d'accueillir des « populations à risque » selon les déclarations faites devant les élus par l'initiateur du projet.

Il faut aussi rappeler que la réalisation de projets privés ne relève pas de la compétence de la municipalité, hormis pour ce qui concerne les autorisations administratives. Cependant, l'équipe municipale se doit d'encourager les initiatives qui maintiennent une activité économique sur la commune afin de préparer son avenir tout en restant très vigilante sur deux sujets essentiels : la sécurité de nos concitoyens et la qualité de la vie à Sigoyer.

La commission information

MISE EN PLACE DU TRI SELECTIF..

POURQUOI ?

Dans le cadre départemental du plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés, ce sont les collectivités territoriales qui ont l'obligation d'organiser la collecte, le tri et l'enfouissement de ces déchets (la CCTB pour qui ce qui nous concerne).



QU'EST CE QUE LE TRI SELECTIF ?

C'est récupérer trois flux de matériaux dans trois conteneurs différents :

- ? Un conteneur pour le verre,
- ? Un conteneur pour les journaux et magazines,
- ? Un conteneur pour les emballages ménagers en mélange (emballages plastiques, cartonnés et métalliques).

COMMENT ?

La commune sera équipée de 2 ou 3 points d'apport volontaire constitués de 3 colonnes (lieux à déterminer) :

- ? Une colonne de 4 m³ pour le verre,
- ? Une colonne de 4 m³ pour les journaux et magazines,
- ? Une colonne de 4 m³ pour l'ensemble des emballages ménagers.

Les colonnes seront vidées toutes les 6 semaines pour le verre et les journaux-magazines et toutes les 2 ou 3 semaines pour les emballages ménagers suivant la saison.

COMBIEN ?

La mise en place du tri sélectif a un coût :

- ? En investissement : environ 80 500 €H. T. en achats de conteneurs et panneaux (subventionné à 80 %)
- ? En fonctionnement, il faudra prévoir :
 - le coût de la collecte,
 - le coût du transport (actuellement le centre de tri le plus proche est celui de Manosque),
 - le coût du tri (il faut savoir par exemple qu'il faut compter 335,39 € H.T. par tonne d'emballages ménagers).

En contrepartie, la CCTB bénéficiera d'une TVA à 5,5% au lieu de 19,6% sur les dépenses liées à la collecte des ordures ménagères (économie estimée à 22 500 €par an). Elle bénéficiera également de subventions de la part d'Eco-emballages liées aux performances réalisées (exprimées en kg triés par an et par habitant).

Plus on triera, mieux on triera, plus le soutien financier d'éco-emballages sera important.

Incidences fiscales : il faudra compter sur 6 à 8 €par foyer fiscal de contributions supplémentaires.

LE COIN DES ASSOCIATIONS...



L'assemblée générale du 7 septembre 2001, a été l'occasion de faire le point sur le fonctionnement de l'association et l'avancement de ses projets :

? La création du site internet progresse timidement. Néanmoins, une partie du contenu a été élaboré avec des membres du club, et Anaïs Michalinoff, notre Webmestre (administrateur du site) travaille à la construction. Rappelons que toute personne intéressée (membre ou non de l'association) est cordialement invitée à collaborer à ce projet, quelles que soient ses compétences en informatique . En effet, nous recherchons plutôt de la motivation et des idées que de l'expertise en programmation !

? De nouvelles activités ont vu le jour au sein du club, sous la forme d'ateliers. Elles vous permettront de vous initier à des fonctions de l'informatique encore méconnues mais pourtant pratiques, créatives et ludiques:

- Vidéo : possesseurs (ou non) d'un caméscope, vous pourrez monter votre propre film sur un ordinateur avec titrage, doublage-son, effets spéciaux..., puis le graver pour l'éternité (ou presque) sur un CD-R (compact disc enregistrable) (atelier animé par Vincent)
- Photographie: arrangez vos vieilles photos, composez des mosaïques d'images, préparez des faire-parts, affiches et autres supports de communication. (atelier animé par Michel)
- Musique : reprenez vos anciens « vinyls », réduisez les bruits et autres grésillements et gravez-les sur un CD-R pour pouvoir les écouter sur une chaîne Hi-Fi récente. Ecrivez et éditez vos propres partitions musicales. (atelier animé par Stéphane)
- Composition assistée par ordinateur (CAO pour les pros), réalisation de revues, présentation de rapports (atelier animé par Michel).
- Orientation géographique avec un micro associé à un GPS (atelier animé par Stéphane)

? Par ailleurs, le club apporte son soutien à l'école de Sigoyer (cycle 3) dans le cadre de la réalisation d'un clip vidéo, tourné et documenté par les élèves, sur le sujet de l'archéologie.

? Sur le plan du matériel, nous disposons dorénavant d'un scanner couleur (pour transférer des documents et photos sur l'ordinateur) et d'une imprimante laser noir et blanc et nous envisageons pour très bientôt l'achat de Webcams (petites caméras permettant de dialoguer avec un correspondant via Internet tout en voyant son visage) et d'un graveur de CD, outil indispensable pour sauvegarder des données (vidéo, musique, photos, etc..)

? A noter également que les accès Internet seront en 2002 plus rapides, grâce à l'installation d'un accès Numéris partagés par tous les micros grâce à l'installation d'un routeur.

Les animateurs du club sont à votre disposition pour de plus amples informations.

A bientôt, à Net@Sigo!

Horaires : Mercredi (19h30-21h00) et Vendredi (20h30-22h00) sauf pendant les vacances scolaires. Un calendrier des séances est affiché en plusieurs endroits du village.

Cotisation annuelle: 100f (15,25euros)/personne ou 200f (30,5 euros)/famille (à partir de 3 personnes)

Bibliothèque de SIGOYER – Relais du Bibliobus:

Le relais est maintenant ouvert tous les vendredis sauf pendant les petites vacances scolaires en principe de 16 heures à 16h30 pour les enfants et de 16h30 à 19h00 ou 19h30 (selon les disponibilités des bénévoles) pour les adultes.

Le stock a été renouvelé à la mi-novembre et de nombreux ouvrages récents ont fait leur apparition. Quelques titres au hasard...

Longtemps d'Eric Orsenna,
Amélie, dernière reine du Portugal,
Dans un grand vent de fleurs,
La première épouse de F. Chandernagor,
La billebaude d'Henri Vincenot,
Des auteurs étrangers (traduits),
Des ouvrages régionaux,
Des biographies,
Des policiers récents,
La littérature pour les collégiens,
Des BD adultes et enfants.



Pour les tout-petits, le jeudi à 11h00, Odile raconte ...

Les prêts sont totalement gratuits, le local est chauffé, un canapé vous attend pour consulter les ouvrages à loisir. Pour les horaires, consulter le tableau à l'entrée du relais.

Les bénévoles du relais

B. Devaux, C. Robert, C. Solenghi, O. Soubrane

Club du 3è âge

Après un bel automne, c'est la fin de l'année et avec le bulletin municipal, nous sommes heureux de vous faire part de nos activités.

Une rencontre avec les enfants des écoles a permis des échanges riches et intéressants, nos remerciements aux institutrices pour l'organisation de cette rencontre.

Pour la Saint Barnabé, repas et animation à Céüze. Un pique-nique nous a rassemblés, d'abord sur le col de Foreyssasse, une première fois, et plus tard au col des Guérins.

Après un dépôt de fleurs au cimetière, le traditionnel repas des 80 ans a eu lieu à l'hôtel Muret. Nous avons fêté les 80 ans de Marthe Borel, Raymond Chardan, Iole Lagarde, Adrien Nal, Maurice Para et Jeanne Donsimoni. Etaient excusés, Adeline Cimamonti, Marie Louise Escallier, Albertine Jean, Marcel Lesbros, Yvette Mathieu, Jean Peter. Un bon repas, des chansons, des cadeaux pour les messieurs et des fleurs pour les dames avec tous les vœux pour se retrouver dans dix ans.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une très bonne santé.

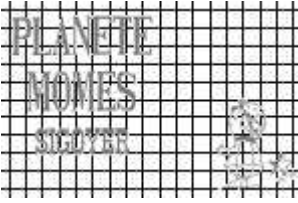
Martin-Teyssere

Henri



LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Association *PLANETE MOMES*



Le bureau de l'association a été renouvelé au cours de l'assemblée générale du 11 octobre 2001. La présidente est Mathilde DUGELAY (04 92 57 98 90), le secrétaire Eric GERBAUD (04 92 57 91 75), la trésorière Géraldine GAHIDE (04 92 57 96 39) et la vice-trésorière Joëlle POMMERAIS (04 92 57 92 22). Nous voilà donc prêts pour passer une année encore avec les enfants de Sigoyer et, nous le souhaitons vivement, avec les plus grands aussi.

Depuis juin quelques manifestations ont eu lieu : Le bivouac sur Céüsette le 7 juillet a réuni une quinzaine de personnes et nous a froidement rappelé que les nuits n'étaient pas toujours douces même en été . . . Enfin l'ambiance était bonne et c'est bien le principal ! La fête des sorcières plaît toujours aux enfants. Elle est pour eux l'occasion de montrer en quelles créatures diaboliques ils savent se transformer et ceci est vrai même pour les tout petits aux allures pourtant angéliques.

En novembre une nouvelle journée d'initiation aux percussions a eu lieu. Autour de Laurent une trentaine d'enfants et d'adultes se sont déchaînés sur les djembés et autres percussions ... A suivre.

A l'occasion du spectacle de Noël de l'école, des petits goûters surprise ont été préparés par PM (ils sont toujours appréciés des enfants). Avec le spectacle de Suchetta "*Les aventures du petit ours rose*" offert aux plus petits, c'était notre façon à nous de souhaiter aux enfants du village un bon Noël.

Voilà maintenant ce que nous avons concocté pour l'avenir : les amateurs de jeux d'échecs et de dames (petits et grands) vont pouvoir se retrouver toutes les semaines grâce à Christian qui animera cette activité.

D'autre part, commencez à consulter vos livres de recettes d'ici et d'ailleurs car nous prévoyons dès janvier (le 26/01 puis le 02/03) de nous réunir autour d'un repas aux couleurs d'une région ou d'un pays. Ce sera l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs dans une ambiance festive.

Mais aussi, « 365 visages de Sigoyer », c'est le nom du projet qui a débuté le 1er janvier 2002. L'idée est que chacun puisse, tour à tour et jour après jour immortaliser un instant de la vie à Sigoyer. Pour cela, pendant un an, un appareil photo circulera dans toute la commune accompagné d'un cahier permettant d'indiquer la date, le nom du preneur de vue, le lieu ainsi que d'éventuels commentaires ou légendes. Ces photos réunies seront la mémoire, au travers de vos yeux, de la vie de notre village durant l'année 2002. Si cette idée vous séduit, nous espérons votre participation active.

Les réunions de Planète Mômes ont toujours lieu le 1er mardi de chaque mois. A notre grand plaisir elles se sont enrichies de nouveaux participants, et il y a encore des chaises disponibles autour de la table, n'hésitez donc pas à vous joindre à nous !!

Ensemble, nous souhaitons que les mois à venir soient pour chacun fertiles en bonheurs et pleins de bonne humeur.

Amicale des Anciens Combattants.

Quoi de neuf chez les Anciens Combattants. C'est vrai que cela n'a pas fait la une des médias et pourtant en novembre 2001, les derniers « appelés » du contingent ont quitté les casernes, très discrètement, par la petite porte.

Anciens combattants et autres appelés ayant effectué un service militaire avec ou sans guerre, nous avons conscience que nous avons été au service de notre pays (bien qu'ayant 19 ou 20 ans à cette époque-là et la décision ne dépendant pas de nous).

Beaucoup d'entre nous peuvent se poser la question de ce temps passé, bénévolat obligatoire, qui a pesé lourd dans l'histoire de nos familles et de notre pays. Les monuments aux morts sont des jalons pour nous le rappeler.

Peut-être est-il facile d'ironiser sur la valeur de « feu le service militaire ». Les mots « faire son devoir , servir son pays » ne sont-ils pas seulement remplacés par les « droits du citoyen »?

Nous voulons bien croire que non, car à Sigoyer, comme toujours en ce 11 novembre 2001, une forte participation a manifesté sa volonté de ne pas oublier, et ce, malgré une météo d'automne. Anciens combattants, nous vous en remercions.

A cette manifestation ont été abordés les événements récents qui se sont déroulés aux Etats-Unis. L'évolution des nouvelles formes de guerre dont les victimes sont de plus en plus des civils.

Il a été rappelé également par le maire le sens de l'hymne national, chant guerrier à l'origine, mais aussi un chant officiel porteur de valeurs collectives et des valeurs de la République.

Un détachement du 4^e Régiment de Chasseurs assurait le piquet d'honneur. Composé pour la première fois uniquement de militaires de métier.

Les enfants des écoles participaient à l'animation de cette cérémonie ainsi que M Rambaud et sa fille pour jouer les hymnes.

Le 21 octobre en mairie se sont réunis en assemblée générale les membres de l'Amicale, à cette occasion Jean-Paul ESCALLIER a été élu membre du bureau.

Souvenons-nous des anciens combattants disparus récemment R Chaix, G Amaridon, A Pelloux, G Sabatier, L Arthaud.



Peut-on espérer que les sacrifices des combattants inspirent nos actions en faveur de la paix?



LE COIN DE L'ECOLE...

Le rugby:

On y joue avec un ballon ovale. Il faut prendre le ballon à la main et aplatir pour marquer un essai.

Pour éviter que les adversaires marquent un essai, il faut les plaquer.

Il faut s'entraîner pour gagner les matchs. Il ne faut pas avoir peur de se faire plaquer.

On est allé faire un tournoi à Digne et à Sisteron.

Je fais l'entraînement à Gap.

Lorelei (CE2)



Notre voyage au cinéma:

Vendredi, on est allé en car à Gap pour aller au cinéma.

On a vu un premier film qui s'appelait : l'oisillon. L'oisillon voulait apprendre à voler. Ses parents étaient partis dans un pays chaud et l'oisillon voulait savoir voler avant qu'ils reviennent. Pendant l'automne, il grimpait sur les rochers et sautait en battant des ailes. Mais il tombait par terre dans les branches. Pendant l'hiver, il sautait des rochers quand il allait à l'école dans la neige. Il laissait des empreintes mais il n'arrivait pas à voler. Au printemps, les fleurs et les feuilles ont poussé. L'oisillon est arrivé à s'envoler le jour où ses parents sont revenus.



Puis on a vu un deuxième film qui parlait des souris qui cherchaient à manger. Un gros rat voulait manger la petite souris et volait tout le grain. La petite souris lui a fait comprendre qu'il devait être gentil avec toutes les souris, en le regardant dans les yeux. Alors le rat a pleuré, il a rendu tout le grain et il est devenu gentil. Puis nous sommes sortis du cinéma, on est monté dans le car pour revenir à Sigoyer.

La classe de Maternelle

English in SIGOYER:

Cette année nous travaillons l'anglais avec Hilary Roddier qui est d'origine anglaise.

Tous les jeudis et les samedis elle vient à l'école pendant trois quarts d'heures.

Elle nous a proposé d'avoir des prénoms anglais.

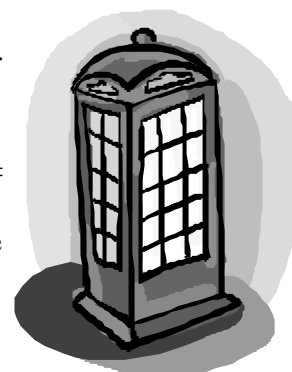
Voici quelques exemples de prénoms que nous avons choisis :

Diana, Kitty, Mike, Pete, Bruce ...

Nous avons aussi appris une chanson qui s'intitule : GUESS MY NAME .

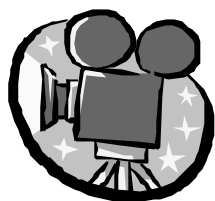
Elle nous a proposé de travailler sur le thème d'Halloween et d'imaginer une histoire. Pour pouvoir écrire une histoire en anglais on a appris du vocabulaire sur les sorcières, sur leurs habits et les animaux qu'elles mettent dans leur chaudron (Araignée = spider, scarabée = beetle, grenouille = frog ...).

Dans le prochain bulletin, vous aurez peut-être la possibilité de lire notre histoire.. traduite?



Shama, Laura, Juliette, Adélie

LE COIN DE L'ECOLE...



Les petits archéos:

Le 28 septembre 2001 nous sommes allés au quartier d'Au De La du Pont où nous n'avons pas pu résister à l'envie de contempler le paysage en attendant les archéologues.

Quand ils sont arrivés nous nous sommes assis à l'endroit où en 1979 Mr Dury a trouvé une épée ployée avec un umbo (pièce centrale du bouclier). Nous leur avons posé toutes sortes de questions. Ils nous ont expliqué qu'ils voulaient juste vérifier s'il n'y avait pas d'autres objets. Pour ça ils se sont servi d'un bulldozer pour creuser, d'une pioche et d'un détecteur de métaux (sous autorisation).

Puis ils nous ont montré ce qu'ils avaient trouvé : **un moule à bijoux en grès** (pendeloque) qui va aller au musée de Gap dans 1 an maximum ,et un autre **objet en bronze** qui va être identifié à Marseille. Ils nous ont dit qu'au musée de Gap un seul des deux umbos vient de Sigoyer car il y a eu un mélange au laboratoire.

Sur le chantier nous avons pris des pierres et à l'école on a essayé de fabriquer un moule avec des tournevis en sculptant des pierres de grès. Les Gaulois sont plus habiles que nous !

La classe des CM

Tous au cinéma:

Le vendredi 30 novembre nous sommes allés voir un film africain intitulé Rabi .

L'histoire parle d'un petit garçon qui a une tortue et son père lui prend pour la ramener dans les champs pendant la nuit . Le lendemain, quand Rabi se lève, il est surpris car sa tortue a disparu . Va t'il la retrouver ?

Ce film est sous-titré, c' est original parce qu'on entend la langue africaine et le vrai son de la voix des acteurs. Par contre, la lecture est difficile pour les moins bons lecteurs.

Certains trouvent que les films africains sont ennuyeux parce qu'ils sont lents, qu'il y a peu d'action et qu'ils ressemblent aux films documentaires. Pour d'autres, c'est très reposant et intéressant car on se documente sur la vie dans les villages africains.

Sylvain, Laure, Loan, Julian, Tony

Bientôt un film sur internet!

Nous avons décidé de faire un film sur les fouilles de Sigoyer qui concernent les Gaulois. Notre but est de le mettre sur le site du village de Sigoyer dans la rubrique école. Ce projet sera réalisé en plusieurs étapes.

D'abord, le 18 septembre 2001, nous nous sommes rendus sur le chantier de fouilles Au Delà du Pont pour voir deux archéologues. Nous leur avons posé des questions. Notre rencontre avec eux a été filmée. En regardant le film, nous nous sommes rendus compte que le son n'était pas bon car il y avait du vent et qu'il fallait trier les séquences. Alors on a enlevé le son et on a commencé le storyboard (le scénario).

Ensuite, on a écrit des textes avec les renseignements sur le chantier de fouille. Nous les avons lus, plusieurs fois, devant la caméra de Vincent Fernandez et nous allons garder les meilleures scènes.

Il nous reste encore à implanter notre texte sur les séquences de film correspondantes, à tout mettre en ordre et assembler grâce à des logiciels spéciaux et à l'aide de Vincent.

Enfin, on n'aura plus qu'à tout mettre sur le site.

Un peu de patience, ça arrive...

Aimée, Grégory, Léo, Robin, Adrien

LE COIN DE L'ECOLE...

Les chemins oubliés:

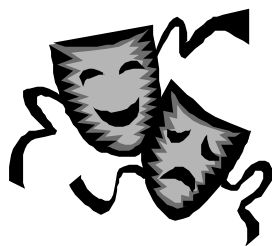
Le vendredi 26 Novembre nous sommes allés voir une pièce de théâtre à la Passerelle consacrée aux grandes oeuvres de Jules Verne. Pour connaître l'une de ses histoires nous avons regardé sur la télévision de l'école "Vingt mille lieues sous les mers". Au théâtre le décor était une bibliothèque avec des livres. Les deux principaux danseurs étaient une fille et un garçon. Quand ce dernier ouvre un livre ils plongent tous les deux dans l'univers d'une nouvelle histoire. Le premier livre ouvert est "Vingt mille lieues sous les mers". Ils ont reproduit une scène de combat en dansant. Les masques étaient ressemblants il y en avait de toutes les sortes (des monstres, des robots). Les costumes étaient originaux, ils étaient bien car nous avons pu reconnaître un calamar et une méduse. Il y avait aussi l'histoire de "Voyage au centre de la terre", nous avons reconnu car ils ont jeté de la fumée pour reproduire un éboulement. Pour "Cinq semaines en ballon" ils avaient construit un mini ballon. Et en dernier le "Livres des inventions", plein de petites inventions roulaient ou volaient. Nous avons bien aimé les masques mais la chorégraphie était organisée en mouvement saccadés.



Sylvain, Léo

La préparation de la fête de Noël:

Nous allons chanter avec tous les enfants de l'école.



Ensuite, nous allons jouer une pièce de théâtre : « La mauvaise note ». On a répété avec Marie la maman d'Andy et Marie Christine la maman d'Agnès.

Gildas, la maman d'Ophélie a fait répéter les CE2.

Nous allons nous présenter chacun à notre tour devant les spectateurs. Nous espérons être très applaudis.

Les élèves du Cours Préparatoire

Mon école:

Mon école est trop bien. J'y travaille bien et j'ai de bons amis. La cour est bien, il y a une cabane, des vélos pour les petits et un ballon pour les grands.

Ma maîtresse est absente jusqu'à la fin de l'année et la maîtresse des petits aussi.

Mon maître est sympa et le maître des petits aussi.

Tous les samedis, on fait des ateliers d'arts plastiques.

Alban (CE2)



VOUS AVEZ LA PAROLE...



Cette rubrique est à votre disposition pour vous permettre de faire partager une idée, une opinion, un bouquin ou un disque que vous avez aimé. Ce sera un espace d'expression qui ne sera délibérément pas polémique. Les personnes désirant faire paraître une information dans ces rubriques devront faire parvenir leur manuscrit signé un mois avant les parutions de bulletin, c'est à dire durant les mois de Mai et Novembre respectivement pour les bulletins de Juin et Décembre.

Alors, à vos plumes...



LIVRE : *L'éloge de la plante - pour une nouvelle biologie*

L'auteur, Francis HALLE, est connu comme l'inventeur du "radeau des cimes". Ce radeau, grand filet tendu à la cime des arbres (en forêt amazonienne), a permis aux scientifiques d'explorer un monde encore peu connu et de découvrir un grand nombre d'espèces végétales et animales.

"*L'éloge de la plante*", ouvrage de vulgarisation scientifique sur la biologie des plantes est accessible à un large public et n'est certainement pas réservé aux initiés. L'auteur commence en comparant le monde végétal au monde animal. Il fait le point sur leurs places respectives dans nos sociétés occidentales et notre inconscient collectif. Que sont ces êtres vivants bizarres définis par les premiers naturalistes comme des animaux vivant de façon particulière "tête en bas" ou de "façon retournée" ou encore des animaux ayant mis la tête sous terre ??? Ces énormités ont encore cours dans les années 1550 alors que les animaux sont anatomiquement bien connus.

Plus proche de nous, l'auteur prend l'exemple de la mise en eau du barrage de Petit-Saut en Guyane française (1990), qui a suscité une levée de bouclier de la part des défenseurs de la "nature". Les scientifiques et naturalistes ont organisé prestement le sauvetage de quelques singes, tortues et autres animaux qui pouvaient à priori se débrouiller tout seuls, mais personne n'a pensé à sauver les millions de plantes qui, inexorablement fixées au sol, ne peuvent s'échapper !

Noé, dans son arche, ne sauvant du déluge que des animaux (*toute chair ayant souffle de vie*), avait déjà oublié toute une partie du monde vivant ! Les plantes ne respirent-elles pas ?

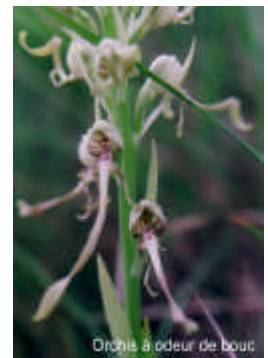
Pour nos amis végétariens et végétaliens, il sera difficile après la lecture de ce livre, de ne pas s'interroger sur la souffrance des végétaux ! A quand les "animaliens" ! La souffrance n'est pas l'exclusivité des animaux, les végétaux souffrant d'une manière qui nous est moins proche effectivement.

Ces assertions, qui vous feront sûrement sourire, sont largement développées dans ce livre et fournissent aux béotiens des connaissances simples sur le monde végétal mais également un argumentaire fabuleux aux personnes désirant tordre le cou à l'ignoble sort qui est réservé à nos amies les plantes !!!

Je conseille à tous la lecture de ce livre passionnant ...

Eric Gerbaud

Francis HALLE, *L'éloge de la plante - pour une nouvelle biologie*. SEUIL (Eds), environ 150 francs (soit environ 22,8 Euros).



VOUS AVEZ LA PAROLE...

LIVRE : Pourquoi les hommes n'écoutent jamais rien et les femmes ne savent pas lire les cartes routières.

Hommes, Femmes, nous savons bien que nous sommes différents et nous le vérifions chaque jour. Ce livre s'adresse à tous ceux qui ne se lassent pas de cette différence qui apporte au quotidien de multiples occasions de vérifier le baromètre de l'harmonie.

Avec humour et un savoureux sens de l'observation, les auteurs nous permettent de répondre à des questions simples et pourtant "primordiales" :

- Pourquoi les femmes ont tant de mal à faire leurs créneaux ?
- Pourquoi les hommes ne trouvent pas le beurre dans le frigidaire ?

Vous lirez avec attention le chapitre sur la capacité spatiale. Vous y découvrirez que tout ce que l'on peut vous reprocher à ce sujet est totalement soumis à vos hémisphères cérébraux et à votre champ de vision.

Au delà de l'apprentissage de quelques notions scientifiques traitées de façon tout à fait abordable, vous passerez un agréable moment et vous vous reconnaîtrez dans les situations de la vie quotidienne décrites par les auteurs, avec humour humour toujours.

Agnès Gabanou

Allan et Barbara PEASE, *Pourquoi les hommes n'écoutent jamais rien et les femmes ne savent pas lire les cartes routières*. FIRST (Eds), 427 pages, environ 130 francs (soit environ 19,84 Euros).



*Un homme peut soit lire soit entendre.
Il ne peut pas faire les deux en même temps.*



Les femmes adorent parler.

VOUS AVEZ LA PAROLE...

Les vœux d'une Sigoyarde

Je suis revenue dans le berceau de mon enfance où tant de souvenirs ont imprégné mon cœur.

Mon village a bien changé, j'y vois beaucoup d'enfants, des activités variées animées par de nombreux bénévoles, mais je suis peinée par les rancœurs, les clans, les querelles interminables, les procès en cours, les polémiques à n'en plus finir.

Certes, il est tout à fait normal que le droit de chacun soit respecté et j'espère que chacun de nous aura suffisamment de raison pour apaiser les différends; Utilisons notre énergie pour construire et faire vivre le village dans une meilleure harmonie les uns avec les autres.

Nous côtoyons des familles à Sigoyer qui ont été frappées cruellement par la perte d'un enfant, la maladie, la mort d'un être cher ... Pensons à eux !! Pour nos enfants aussi donnons l'exemple afin que tous ceux qui vivent à Sigoyer retrouvent le paisible village que j'avais quitté...

Meilleurs vœux à tous,

Lucette Faure

Nous avons la chance de vivre au pied de Ceüze dans un environnement agréable. Faut-il le garder pour nous ou le partager ?

Un projet équestre veut s'implanter aux Guérins pour permettre à d'autres personnes de profiter de ce site. Economiquement, je présume que tout le monde est d'accord. En revanche la fréquentation de ce lieu pose problème.

L'activité touristique sur Ceüze doit-elle être réservée à des personnes ciblées venant de milieux plus ou moins aisés et "sans risques" ? Alors qu'aujourd'hui, énormément de personnes vivent dans des banlieues HLM (vous n'êtes pas sans le savoir), pour quelles raisons obscures n'auraient-ils pas le droit d'avoir à regarder de temps en temps le même paysage que nous par leurs fenêtres ? Nous pourrions être à leur place ou nos enfants ... allons nous continuer à les exclure ?

Nous pourrions appliquer la même logique aux déficients mentaux et à d'autres catégories de personnes.

En ce qui concerne la cohabitation de ces deux populations sensibles (en supposant que le projet inclut une "population à risque") et ne connaissant pas particulièrement ces populations et le stade des discussions à ce sujet, je pense que la parole doit être donnée au centre de vie des Guérins et aux initiateurs du projet de ferme équestre.

Je regrette fortement la tournure délétère que prennent les événements d'autant plus dans un monde qui se doit d'être de plus en plus ouvert aux autres ...

Restant à votre disposition et ne prétendant pas apporter de réponses, je préconise le débat citoyen.

Mathieu Dubois

Etat – Civil 2001 (2^{ème} trimestre)

Naissance :

Félix ; fils de Gérard DAVANCEAU et Pascale BOURGES, institutrice à Sigoyer, le 2 décembre 2001

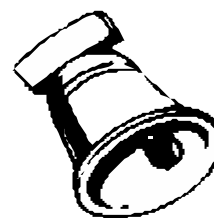


Mariages :

BRANDON Peter et BARDIN Annie, le 8 septembre 2001

Décès :

- ? CHAIX – RAMBAUD Augusta, le 30 juin 2001
- ? MAGALLON – MILLION Odette Eva, le 16 septembre 2001
- ? ESCALLIER Sylvain, le 21 septembre 2001
- ? ARTHAUD Lucien, le 25 septembre 2001
- ? MAERO Cyril, le 13 octobre 2001



(suivant actes et avis adressés en mairie entre le 23 juin et le 15 décembre 2001)

PAGE PRATIQUE...

MUNICIPALITE :

MAIRE : BONNARDEL Alain 04 92 57 91 30
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin..... 04 92 57 81 66
 MICHALINOFF Jacques 04 92 57 86 56
 MEUNIER Michel..... 04 92 57 93 51

MAIRIE :

SECRETARIAT 04 92 57 83 31
..... Télécopie 04 92 57 96 09
OUVERTURE AU PUBLIC lundi, mercredi et vendredi de 13h 30 à 18h 30

SALLE « LES DEUX CEÛZE » :

RESPONSABLE : CORNIL Jean-Marc 04 92 57 87 47

DIRECTION ECOLE : 04 92 57 91 12

RECEVEUR POSTE : 04 92 57 83 00
OUVERTURE AU PUBLIC lundi au vendredi de 11h à 12h et de 9h à 12h le samedi
.....Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h 30 à 17 h

DEPARTEMENT :

CONSEILLER GENERAL : M. ARNAUD Jean-Michel, 04 92 40 38 19
Hôtel du Département - BP159 - Place St-Arnoux - 05008 GAP Cedex
Bureau : 04 92 57 83 43
jmarnaud.cg@wanadoo.fr

C.C.T.B :

DIRECTEUR 04 92 54 16 66
Déchetterie 04 92 54 27 29
Horaires d'ouvertures : mardi, jeudi, vendredi 14 h - 18 h
.....lundi, mercredi, samedi 8 h -12 h / 14 h - 18 h

SECOURS :

POMPIERS..... 18
GENDARMERIE..... 17 ou 04 92 54 20 05
SAMU..... 15

ASSISTANTE SOCIALE : Mme BONDARNAUD Sylvette 04 92 54 05 96

RESPONSABLES DU RELAIS BIBLIOBUS : Mmes Robert C., Devaux B. et Soubrane O.
PERMANENCES :vendredi de 16h 30 à 20h